Image not found or type unknown

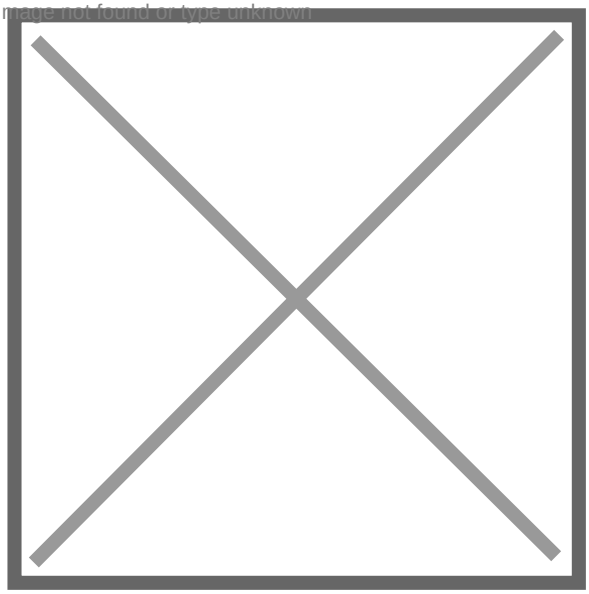

Salaire non payé par mon patron

Par **micmac**, le **10/06/2010** à **11:16**

Bonjour,
je travaille actuellement dans une boite , mais je souhaiterai rester anonyme pour ne pas foutre dans la merde mes collègues.

à plusieurs reprise, mon entreprise n'as pas pu nous payer en temps et en heure, jusqu'à présent rien de grave au maximum 5 ou 6 jours de décalage par rapport à la date marqué sur notre contrat, qui étant dis normalement une date fixe.

au jour d'aujourd'hui nous somme le 10 juin 2010, ma boite à déclaré à l'État et au Assedic ma fiche de paie du mois d'avril et de mai 2010, or je n'ai toujours pas reçu mon virement des ces deux mois de travail. je suppose que c'est illégal de déclarer une fiche de salaire non payé à son employé. Le contrat que j'ai signé n'est pas respecté.

Comment puis je avoir recours ... ?
Quel est la solution ? que dois je faire ? ...

Cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés